

**NOTICE**

SUR LA VIE ET LES MÉMOIRES

DE

**JOINVILLE**

PAR

**F. CRAMER.**

---





JOHANNES

1811

JOHANNES

1811

Les Français ont eu de tout temps le talent de causer agréablement. La sociabilité naturelle à leur caractère, l'amour de la conversation, l'aimable franchise, l'enjouement, enfin la clarté aussi bien que la vivacité de leur esprit les portent non seulement à parler beaucoup, mais aussi à répandre dans ce qu'ils disent ce charme et cette grâce qui vous plaisent, et qui attirent et fixent votre attention. Par cette même disposition de l'esprit les Français aiment beaucoup à raconter, et guidés par ce coup d'oeil sûr et prompt qui les distingue dans toutes les situations de la vie pratique, ils savent raconter très adroitement ce qu'ils ont vu et entendu eux-mêmes. C'est à ce goût et à ce talent de la narration que la nation française est redevable de cette grande quantité d'excellents Mémoires, ornements de la littérature et qui fournissent aux historiens les matériaux pour composer leurs ouvrages d'histoire. Et ce talent n'existe pas seulement de nos jours: il remonte bien loin au moyen âge, et paraît dès que du travail de décomposition du latin la langue française s'est formée. Ce talent a fait naître, déjà au treizième et au quatorzième siècle, ces grands auteurs qui ont développé la prose française par le récit de ce qu'ils avaient vu, entendu ou fait eux-mêmes, enfin ces habiles chroniqueurs, dont Villehardouin est le premier dans l'ordre chronologique. Après lui il parut l'auteur de l'Histoire de saint Louis, l'élégant Joinville, dont je me suis proposé de retracer, dans cet écrit, la vie et de caractériser les Mémoires.

Jehan (Jean) sire de Joinville, naquit en 1223, au château de Joinville, dans l'ancien comté de Champagne. Son père était Simon, sire de Joinville et sénéchal de Champagne, sa mère Béatrix, fille d'Étienne II, comte de Bourgogne. Sa famille, l'une des plus illustres de la Champagne, descendait directement et en ligne masculine de la même souche dont Godefroi de Bouillon est issu <sup>1)</sup>, c'est-à-dire du comte Guillaume de Poitiers et de Boulogne, qui vécut vers l'an 940. Eustache II, père de Godefroi de Bouillon, et Étienne, fondateur et seigneur de Joinville, étaient arrière-petits-fils dudit comte Guillaume. La mère de Joinville était cousine germaine de l'empereur d'Allemagne Frédéric II. Ses ancêtres furent de vaillants chevaliers: presque tous prirent part aux guerres de leurs temps, et plusieurs d'entre eux se distinguèrent aux croisades: ainsi son grand-père Geoffroi IV, son oncle Geof-

---

1) Voyez le tableau généalogique de la famille de Joinville dressé par Ambroise Firmin-Didot, dans l'édition des Mém. de Joinville par Michel, Paris chez F. Didot 1858.

froi V, et son père Simon s'étaient signalés parmi les chevaliers français partis pour la croisade sous le roi Philippe-Auguste.

Fidèle aux traditions de sa famille, le jeune Joinville se voua à la chevalerie et aux armes. Comme il avait perdu, encore en bas âge, son père, sa mère veillait, à ce qu'il paraît, à son éducation pour ses devoirs religieux et le développement de son caractère: et c'est aux soins de sa mère qu'il dut, sans doute, en grande partie cette piété, cette probité, cette droiture de cœur qui le rendaient si aimable quand il fut homme fait, et qui lui valurent plus tard l'amitié intime, même la familiarité du roi Louis IX. Mais le vrai théâtre de son éducation pour le développement de ses forces corporelles et spirituelles, ce fut la cour élégante et littéraire des comtes de Champagne. Encore jeune, Joinville fut attaché à son seigneur le comte de Champagne, Thibaut IV (en même temps roi de Navarre), dont les villes de Troyes et de Provins étaient les résidences ordinaires. Joinville était page à cette cour, puis écuyer, et faisait l'apprentissage de la chasse et de la guerre, lançait et rappelait le faucon, caracolait son cheval, maniait la lance et l'épée, pour sortir un jour de cette école comme chevalier accompli. Mais ce qui est plus important, la cour de Troyes fournissait à Joinville les moyens de cultiver son esprit. C'est à la cour de Troyes que régnaient le goût des lettres et l'élégance d'esprit et de manières. Cette cour était, pour ainsi dire, la résidence de la *gaye science*. Chrétien de Troyes, célèbre trouvère, avait composé le *Perceval*, et le seigneur actuel du pays, le comte Thibaut, n'était pas moins célèbre trouvère: élevé par sa mère Blanche qui était princesse de Navarre, il joignait la grâce des troubadours qui appartenaient au midi de la France, à la raideur des trouvères qui appartenaient au nord. Et en effet Joinville prit à la cour de Troyes l'habitude de bien parler et de bien écrire en français. Pour les langues anciennes, il ne paraît pas qu'il les apprît: on ne peut découvrir, dans les écrits de Joinville, aucune réminiscence de l'antiquité classique. Cette circonstance tourna au profit de la langue française; car si Joinville avait su le latin, il aurait probablement écrit dans le latin du moyen âge, et la nation française ne serait pas redevable au génie de Joinville de sa belle histoire de saint Louis, précieux monument historique en prose française.

Il n'avait pas encore l'âge d'être reçu chevalier, lorsque il obtint, par la faveur du comte Thibaut, la charge de sénéchal de Champagne qu'avait occupée son père, et devint grand-maître de la maison des comtes de Champagne. Revêtu de ses dignités et étant en possession de ses terres héréditaires, il épousa, à peine âgé de dix-sept ans, Alaïs (Alix) de Grand-Pré, aussi jeune que lui, du consentement de sa mère et de son seigneur Thibaut. Il paraît avoir consulté moins, dans ce mariage, ses intérêts de fortune que son inclination: car on avait voulu lui faire épouser la fille du comte de Bar, laquelle était plus riche et dont la puissante famille aurait pu donner plus d'importance à la petite seigneurie de Joinville. Cette union conjugale fut heureuse et assura à Joinville son bonheur domestique.

A l'âge de dix-huit ans Joinville assista à une grande cour tenue par Louis IX à Saumur en 1241: il y remplit l'office d'écuyer tranchant près de son seigneur Thibaut de Champagne. Le récit de cette cour plénière est très intéressant, quoique cette assemblée n'eût guère d'influence sur les grands événements historiques du temps: cependant elle ne laisse pas d'être

remarquable pour connaître les usages et coutûmes d'alors. Je rapporterai donc les propres termes dont Joinville s'est servi plus tard en racontant tous les détails de cette assemblée, et l'on jugera de toute la naïveté de son style. Je citerai ce passage et les autres que, plus bas, je jugerai convenables d'être communiqués, d'après l'édition des Mémoires de Joinville publiée à Paris en 1858 par Michel, laquelle reproduit le texte original d'après le manuscrit le plus authentique. J'ajouterai pour ceux de mes lecteurs qui ne sauraient pas sans beaucoup d'étude et sans glossaire entendre le vieux langage, la traduction en français moderne composée par Natalis de Wailly, conservateur des manuscrits à la bibliothèque impériale de Paris<sup>2)</sup>. Cette traduction a le mérite de ne transformer que l'orthographe qu'elle remplace par l'orthographe usuelle, et de substituer, le moins possible pourtant, d'autres expressions à celles qui ont définitivement disparu des dictionnaires, tandis que l'antique tournure est conservée.

„Après ces choses tint le roy une grant court à Saumur en Anjo, et là fu-je, et vous tesmoing que ce fu la miex arée que je veisse onques; car à la table le roy manjoit, emprès li, le conte de Poitiers, que il avoit fait chevalier nouvel à une Saint-Jehan; et après le conte de Poitiers, mangoit le conte Jehan de Dreuez que il avoit fait chevalier nouvel aussi; après le conte de Dreuez, mangoit le conte de la Marche; après le conte de la Marche, le bon conte Pierre de Bretagne; et devant la table le roy, endroit le conte de Dreuez, mangoit monseigneur le roy de Navarre, en cote et en mantel de samit, bien paré de courroie, de fermail et de chapel d'or; et je tranchoie devant li. Devant le roy, servoit du mangier le conte d'Artoiz son frère; devant le roy, tranchoit du coutel le bon conte Jehan de Soissons. Pour la table garder, estoit monseigneur Ymbert de Biaugeu, qui puis fu connestable de France, et monseigneur Enguerran de Coucy et monseigneur Herchanbaut de Bourbon. Darrière ces trois barons avoit bien trente de leur chevaliers, en cottes de drap de soie, pour eulz garder; et daries ces chevaliers avoit grant plenté de sergants vestus des armes au conte de Poitiers, batues sur cendal. Le roy avoit vestu une cote de samit ynde, et seurcot et mantel de samit vermeil fourré d'hermines, et un chapel de coton en sa teste, qui moult mal li séoit pour ce que il estoit lors joenne homme. Le roy tint cele feste ès hales de Saumur; et disoit l'en que le grant roy Henri d'Angleterre les avoit faites pour ses grans festes tenir. . . . A la paroy du cloistre où le roy mangoit, qui estoit environné de chevaliers et de serjans qui tenoient grant espace, mangoient à une table trente, que évesques que arcevesques, et encore après les évesques et les arcevesques mangoit encoste cele table la royne Blanche, sa mère, au chief du cloistre, de celle part, là où le roy ne mangoit pas. Et si servoit à la royne le conte de Bouloingne, qui puis fu roy de Portingal, et le bon conte de Saint-Pol, et un Alemant de l'aige de dix-huit ans, que en disoit que il avoit esté filz saint Hélyzabeth de Thuringe; dont l'en disoit que la royne Blanche le besoit ou front par devocion, pour ce que ele entendoit que sa mère li avoit maintes foiz besié. . . . Et dient

2) Histoire de Saint Louis par Joinville. Texte rapproché du français moderne. Par M. Natalis de Wailly. 3. édition. Paris librairie de Hachette 1868.

moult de gent que il n'avoient onques veu autant de seurcoz ne d'autres garnemens de drap d'or à une feste, comme il ot là; et dient que il y ot bien trois mille chevaliers<sup>3)</sup>.

Wailly<sup>4)</sup> rend ce passage par ces termes: „Après ces choses le roi tint une grande cour à Saumur en Anjou; et je fus là, et je vous témoigne que ce fut la mieux ordonnée que j'aie jamais vue; car à la table du roi mangeait auprès de lui le comte de Poitiers, qu'il avait fait nouveau chevalier à la Saint-Jean; et, après le comte de Poitiers, mangeait le comte Jean de Dreux, qu'il avait fait aussi nouveau chevalier; après le comte de Dreux, mangeait le comte de la Marche; après le comte de la Marche, le bon comte Pierre de Bretagne. Et devant la table du roi, vis-à-vis le comte de Dreux, mangeait monseigneur le roi de Navarre en cotte et en manteau de satin, bien paré d'une courroie, d'une agrafe et d'un chapeau d'or, et je tranchais devant lui. Devant le roi, servait à manger le comte d'Artois, son frère; devant le roi, tranchait du couteau le bon comte Jean de Soissons. Pour garder la table, il y avait monseigneur Imbert de Beaujeu, qui depuis fut connétable de France, et monseigneur Enguerrand de Coucy et monseigneur Archambaud de Bourbon. Derrière ces trois barons, il y avait bien trente de leurs chevaliers en cottes de drap de soie, pour les garder; et derrière ces chevaliers, il y avait une grande quantité de sergents, vêtus aux armes du comte de Poitiers appliquées sur taffetas. Le roi avait vêtu une cotte de satin bleu, et un surcot et un manteau de satin vermeil fourré d'hermines, et sur la tête un chapeau de coton qui lui seyait mal, parce qu'il était alors jeune homme. Le roi donna cette fête dans les halles de Saumur, et on disait que le grand roi Henri d'Angleterre les avait faites pour donner ses grandes fêtes. . . . A la paroi du cloître où mangeait le roi, qui était environné de chevaliers et de sergents qui tenaient grand espace, mangeaient à une table vingt évêques ou archevêques; et encore après les évêques et les archevêques, mangeait à côté de cette table la reine Blanche, sa mère, au bout du cloître, du côté où le roi ne mangeait pas. Et pour servir la reine, il y avait le comte de Boulogne, qui depuis fut roi de Portugal, et le bon comte de Saint-Paul, et un Allemand de l'âge de dix-huit ans, que l'on disait fils de sainte Elisabeth de Thuringe; à cause de quoi l'on disait que la reine Blanche le baisait au front par dévotion, parce qu'elle pensait que sa mère l'y avait maintes fois baisé. . . . Et bien des gens disent qu'ils n'avaient jamais vu autant de surcots ni d'autres vêtements de drap d'or à une fête qu'il y en eut là; et ils disent qu'il y eut bien trois mille chevaliers“.

Joinville avait vu le roi Louis IX, mais n'avait encore aucune relation avec lui: le temps approcha où, entre le roi et lui, la plus tendre amitié dut naître.

Louis IX, après avoir réglé l'état du royaume, victorieux des ennemis que la jalousie du roi Henri d'Angleterre avait soulevés contre lui dans l'intérieur de la France même, tomba dangereusement malade au mois de décembre 1244. Il n'avait pas été entièrement guéri de la fièvre contagieuse dont il s'était trouvé atteint dans sa dernière expédition. Se trou-

3) Édit. de Michel p. 30—32.

4) p. 43—45.

vant à Pontoise, il éprouva une rechute, qui menaçait de plonger tout le royaume dans le plus grand deuil, car par ses bienfaits il était généralement aimé. Le mal faisant des progrès rapides, on désespéra de sa vie. Louis eut un long évanouissement. On le crut mort, on fit sortir de la chambre les deux reines, c'est-à-dire la reine Blanche, sa mère, et la reine Marguerite, son épouse, et une personne voulut couvrir le visage du roi, quand il parut se ranimer et prononça ces paroles: „La lumière de l'Orient s'est répandue sur moi par la grâce du Seigneur, et m'a rappelé à la vie“. Les deux reines rentrent transportées de joie; mais elles s'étonnent bien, lorsqu'ayant fait appeler l'évêque de Paris le roi lui demande de lui donner la croix. Elles le conjurent d'attendre qu'il soit guéri. Le roi reste inflexible: l'évêque n'ose lui refuser le signe de la croisade.

Le roi, promptement guéri, animé du désir de remplir un vœu fait au ciel, se préparait sérieusement à la croisade. Odon de Châteauroux, cardinal-évêque de Tusculum, légat du pape, vint la prêcher. Les Français de toutes les conditions brûlaient de partager les dangers de l'entreprise, à la tête de laquelle était un roi chéri. Alors la reine Blanche fit un dernier effort pour détourner son fils de son projet. Elle appela l'évêque de Paris et alla avec lui chez le roi. L'évêque observa à Louis qu'il avait fait le vœu sans consulter personne, dans le délire de la fièvre, qu'un tel vœu ne l'obligeait pas; qu'il obtiendrait facilement une dispense du pape à cause de sa faible santé. Puis, il entra dans la politique, où il trouvait des raisons bien propres à faire abandonner le projet. Il lui fit sentir qu'à peine la France était pacifiée, grâce à la sagesse de la reine sa mère, et à sa propre justice et à sa fermeté: mais que par les artifices du roi d'Angleterre les séditions des seigneurs mécontents pourraient renaître. Blanche parla ensuite, puisant ses raisons plutôt dans la tendresse maternelle que dans la politique. Le roi réfléchit, puis répondit: „Vous êtes d'avis que je n'avais pas l'usage de la raison, lorsque j'ai pris la croix: je la quitte“. Il l'ôta et la donna à l'évêque. La reine Blanche croyait avoir triomphé, mais Louis reprit: „Maintenant que je ne suis plus tourmenté par la fièvre et que j'ai recouvré la raison, je vous demande ma croix“. Cette volonté ferme et persévérante du roi déconcerta la reine et l'évêque: fondant en larmes, ils crurent y voir la volonté de Dieu, et cédant à la résolution inflexible de Louis ils mirent désormais son sort en la protection et sauvegarde de la Providence.

Le roi poussa avec vigueur les préparatifs du départ pour la croisade. Dans une grande assemblée des états du royaume qu'il tenait à Paris en 1245, beaucoup de seigneurs prirent la croix, notamment les trois frères du roi, Robert d'Artois, Charles d'Anjou et Alphonse de Poitiers, les archevêques de Rheims et de Bourges, le duc de Bourgogne, les comtes de Bretagne, de Flandre, de Saint-Paul, de la Marche, de Montfort, de Dreux, de Soissons, de Vendôme, les seigneurs de Bourbon, de Couci et beaucoup d'autres, parmi lesquels nous remarquons particulièrement Jean de Joinville, qui dut un jour écrire l'histoire de cette croisade avec une simple fidélité et une telle habileté auxquelles le seul art ne sait suppléer. Louis prit toutes les mesures propres à assurer le succès de l'expédition: il entra en négociations avec la république de Gênes pour des vaisseaux nécessaires à faire le trajet, et envoya des

ambassades en Orient et à l'empereur d'Allemagne Frédéric II pour en obtenir l'appui de l'entreprise. Et pour assurer la tranquillité de la France même, pendant son absence, il prit la précaution d'emmener avec lui ceux des grands du royaume qui avaient causé dernièrement les troubles, c'est à dire le duc de Bourgogne et les comtes de Bretagne et de la Marche. Il conclut une trêve avec l'Angleterre pour tout le temps de la croisade. La régence fut donnée solennellement à la reine Blanche, princesse de Castille: quelle personne aurait été plus propre à remplir cette haute fonction? Tous les écrivains contemporains et les historiens de nos jours, entre autres Frédéric de Raumer (Histoire des Hohenstaufen IV. p. 216), sont d'accord qu'elle était la femme la plus prudente et la plus sage de son siècle. Elle avait déjà donné des preuves de sa capacité du temps qu'elle était régente pendant la minorité de son fils: c'est par sa sagesse et sa fermeté que les troubles avaient été supprimés et que l'ordre avait été rétabli. La reine Marguerite, épouse du roi, princesse de Provence, avait déclaré qu'elle suivrait son époux en Orient. Le roi, en cédant à sa volonté, écouta peut-être aussi la politique: car, quoique le pouvoir fût, d'après la loi, entre les mains de la reine Blanche seule, la séparation des deux reines était le moyen le plus sûr d'écartier toute jalousie et toute dissension qui pourraient naître entre elles quant au gouvernement du pays.

Tous ces arrangements ne furent achevés qu'en 1248. Une armée brillante attendit les ordres du roi: on en peut évaluer le nombre à 50,000 hommes environ. Alors le roi donna ordre qu'on se rendît à Aigues-Mortes, port de mer du Languedoc, rendez-vous général de l'expédition.

J'ai jugé convenable de faire précéder ce résumé historique des préparatifs de la croisade en général et de la situation de la France, avant d'entamer le récit du départ de Joinville en particulier.

Jean de Joinville ayant pris le signe de la croisade, fait enfin chevalier aussitôt qu'il eut l'âge requis, étant à la fleur de la jeunesse, comment aurait-il pu résister à l'élan de son cœur, à l'enthousiasme répandu dans toute la France? Il brûlait d'aller à la guerre et de contribuer de ses forces à délivrer la Terre sainte, entraîné aussi bien par sa foi vive que par le désir d'avoir part à la gloire de la nation française. Sa fortune n'étant pas grande, il fut obligé d'engager presque tous ses biens et ceux de son épouse pour suffire à la dépense de l'équipement. Il prit à sa solde neuf chevaliers dont deux étaient bannerets, Landricourt et Tricastel. Selon du Cange, un chevalier banneret avait sous son commandement cinquante hommes d'armes ayant chacun outre ses valets deux cavaliers armés, l'un d'une arbalète, l'autre d'un arc ou d'une hache; un simple chevalier n'en avait que trente; ce qui ferait, à peu près, cinq cents hommes armés dont se composait la troupe de Joinville.

Quand l'époque du départ pour la croisade approcha, en 1248, Joinville donna des fêtes à ses compagnons. A ces fêtes succédèrent des réflexions sérieuses: c'était le bon usage de se disposer pour le voyage comme on se fût préparé pour mourir. Après avoir assemblé ses vassaux dans son château, il leur déclara qu'avant de partir pour un voyage dont il *ne savait pas s'il reviendrait*, il voulait réparer les dommages qu'il avait pu faire. Il exécuta tout ce que ses vassaux décidèrent. Le jour fixé du départ étant venu, il se confessa à l'abbé



de Cheminon de l'ordre de Citeaux et prit de ses mains le bourdon de pèlerin: puis il quitta son château de Joinville où restaient son épouse et ses deux enfants en bas âge. Le même jour il se rendit en pèlerinage, pieds nus, à quelques lieux saints des environs: en faisant ce chemin, il n'osa retourner ses regards du côté de son château chéri pour résister à la tentation de revoir encore sa famille. Voici les paroles touchantes par lesquels il a peint, plus tard, cette situation: „Lors je me parti de Joinville, sanz rentrer ou chastel jusques à ma revenue, à pié, deschaus et en langes, et ainsi alé à Blehicourt et à Saint-Urbain, et autres cors sains qui là sont; et en dementières que je aloie à Blehicourt et à Saint-Urbain, je ne voz onques retourner mes yex vers Joinville, pour ce que le cuer ne me attendrisist du biau chastel que je leissoie et de mes deux enfans.“<sup>5)</sup> („Alors je partis de Joinville, sans rentrer au château jusques à mon retour, à pied, sans chausses et en chemise; et j'allai ainsi à Blécourt et à Saint-Urbain et à d'autres reliques qui sont là. Et pendant que j'allais à Blécourt et à Saint-Urbain, je ne voulus jamais retourner mes yeux vers Joinville, de peur que le coeur ne m'attendrît pour le beau château que je laissais et mes deux enfants“. Wailly p. 56.)

Le *biau chastel* de Joinville, pittoresquement situé sur la Marne dans le beau pays de Champagne, le voyageur curieux de souvenirs historiques le cherchera en vain: il n'existe plus, les buissons couvrent maintenant la colline où était, pendant plusieurs siècles, ce beau monument historique. La destruction du château est d'autant plus à regretter qu'elle ne date que, pour ainsi dire, de nos jours. Le domaine de Joinville étant passé, au dix-septième siècle, à la maison des ducs d'Orléans, le duc Philippe d'Orléans, plus connu sous le nom de Philippe-Égalité, fit, le 27 avril 1791, vendre les bâtiments du château à la condition qu'ils seraient démolis. L'ordre fut exécuté: le beau château, jadis si cher au coeur de Joinville, s'écroula.

Joinville eut loué, à Marseille, un vaisseau de mer de moitié avec son cousin Jean, sire d'Aspremont et comte de Sarrebruck. Tous deux envoyèrent leur harnais en charrettes à Auxonne, où ils le firent mettre en bateaux pour aller depuis Auxonne jus'qu'à Lyon en descendant la Saône: à côté des bateaux on menait les chevaux. A Lyon ils s'embarquèrent sur le Rhône pour aller à Arles, d'où ils se rendirent à Marseille, où ils devaient s'embarquer pour aller en Orient.

Dans ces entrefaites, le roi, avec le gros de l'armée, s'était embarqué à Aigues-Mortes le 25 août 1248. Il fut arrêté que la flotte cinglât vers l'île de Chypre, et que les navires qui partiraient de Marseille ou d'autres ports, s'y réunissent au roi.

Vers le même temps Joinville s'embarqua à Marseille sur son vaisseau avec ses chevaliers et sa troupe. Le récit qu'il fait de cet embarquement et des sentiments dont il était rempli en haute mer, est plein de vigueur et de vérité. Voici les termes par lesquels Wailly (p. 57—58) rend les paroles de Joinville: „Au mois d'août nous entrâmes dans nos vaissaux à la Roche-de-Marseille. Le jour que nous entrâmes dans nos vaissaux, l'on fit ouvrir la

5) Édit. de Michel p. 39.

porte du vaisseau, et l'on mit dedans nos chevaux que nous devions mener outre mer; et puis l'on referma la porte et on la boucha bien, comme quand on noie un tonneau, parce que quand le vaisseau est en mer toute la porte est dans l'eau. Quand les chevaux furent dedans, notre maître nautonnier cria à ses nautonniers qui étaient à la proue du vaisseau et leur dit: „Votre besogne est-elle prête?“ Et ils répondirent: „Sire, que les clercs et les prêtres s'avancent.“ Aussitôt qu'ils furent venus, il leur cria: „Chantez, de par Dieu!“ Et ils s'écrièrent tout d'une voix: „*Veni, creator Spiritus.*“ Et le maître cria à ses nautonniers: „Faites voile, de par Dieu!“ Et ainsi firent-ils. Et en peu de temps le vent frappa sur les voiles, et nous eut enlevé la vue de la terre, tellement que nous ne vîmes que le ciel et l'eau; et chaque jour le vent nous éloigna des pays où nous étions nés. Et par là je vous montre que celui-là est un fou bien hardi qui s'ose mettre en tel péril avec le bien d'autrui ou en péché mortel; car on s'endort le soir là où on ne sait si l'on se trouvera au fond de la mer au matin.“

Le trajet de Joinville de Marseille en Cypre fut heureux. Il y trouva le roi, qui venait d'y débarquer le 28 septembre. Louis qui n'avait rien négligé pour assurer le succès de son entreprise, y avait fait, depuis deux ans, amasser d'énormes approvisionnements. Cependant dans cette île, où le roi Richard Coeur de lion avait érigé un royaume dont la famille française de Lusignan portait la couronne, le roi Louis fut choqué des divisions qui régnaient entre les chrétiens établis en Orient. Les Latins ne s'accordaient pas avec les Grecs, les Hospitaliers et les Templiers étaient désunis, les Génois et les Pisans étaient rivaux de commerce, en Asie le prince d'Antioche et le roi d'Arménie, princes chrétiens, se disputaient la possession de quelques petits territoires. Les difficultés qui en naissaient empêchèrent le roi d'agir promptement: on est généralement d'avis, de nos jours, que, si le roi avait fait passer immédiatement l'armée de Cypre en Égypte, il aurait surpris les troupes du sultan d'Égypte et aurait pu réussir de sorte, que l'entreprise contre la Palestine aurait été facile. Mais le roi perdit le temps précieux. Cependant, par ses vertus, sa sagesse, sa justice, sa fermeté appuyée par les forces de son armée, il parvint à suspendre les querelles. Enfin on tint un grand conseil à Nicosie, chef-lieu de l'île de Cypre, pour décider quel point de l'Orient serait à attaquer. Les uns étaient d'avis de descendre à Saint-Jean-d'Acre et de marcher aussitôt sur Jérusalem; les autres avançaient que le sultan d'Égypte, étant maître de Jérusalem, pourrait promptement envoyer des forces considérables sur cette ville, qu'il fallait donc le vaincre d'abord. Louis se rangea à l'avis de ces derniers. Cependant il fut obligé de passer l'hiver à l'île et d'ajourner l'exécution du dessein à l'année prochaine.

Enfin, après avoir obtenu encore de nouveaux bateaux de transport de la part des Vénitiens, des Génois et de ceux de Pise, le roi vit avec joie la flotte prête à faire voile, au mois de mai 1249. Il entra dans son vaisseau le 21 mai et fit voile le 22. On comptait jusqu'à dix-huit cents vaisseaux tant grands que petits. Joinville, dans ses Mémoires, décrit ainsi (p. 46) le beau spectacle de la flotte qui partait: „Le samedi fist le roy voile, et touz les autres vessiaus aussi, qui moult fu belle chose à veoir; car il sembloit que toute la mer, tant comme l'en pooit veoir à l'ueil, feust couverte de touailles des vessiaus.“ („Le samedi,

le roi fit voile et tous les autres vaisseaux aussi, ce qui fut très-belle chose à voir; car il semblait que toute la mer, autant que l'oeil en pouvait voir, fût couverte de la toile des voiles des vaisseaux.“ Wailly p. 66.) Le trajet ne fut pas très heureux, car grand nombre de vaisseaux, poussés pas le vent, s'égarèrent vers les côtes de l'Asie et ne purent rejoindre le roi de longtemps. Le 27 mai le roi et les vaisseaux qui n'étaient pas écartés, furent à la vue de la ville de Damiette, et l'on trouva toutes les troupes du sultan d'Égypte rangés sur le rivage de la mer. Le roi, malgré l'avis de quelques chefs qui demandaient qu'on ne fit la descente que lorsque les vaisseaux égarés auraient rejoint l'armée, ordonna que la descente eût lieu le plus tôt possible: il ne voulait pas refroidir l'ardeur des soldats et ranimer par la lenteur le courage des Sarrasins. Il fut donc convenu que la descente se ferait le 28 mai (1249). Les grands vaisseaux ne pouvant pas aller jusqu'au rivage et les bateaux plats ne suffisant pas pour mettre à terre tant d'hommes à la fois, beaucoup de chevaliers et de soldats se jetèrent dans la mer et parvinrent ainsi au rivage. Louis, précédé par l'oriflamme et accompagné du légat qui tenait la croix, arrivé près du rivage, se jette à l'eau et aborde des premiers. Joinville, impatient de combattre, ayant quitté son vaisseau et étant entré dans une petite galère, descendit à terre avant ses gens. Par sa bravoure il maintint, avec mille cavaliers dont aucun n'était de sa troupe qui n'avait pas encore eu le temps de se rallier à lui, dans l'inaction un corps de six mille Sarrasins à cheval qui, aussitôt qu'ils le virent à terre, vinrent piquant des éperons vers lui. Mais à la vue de son intrépidité et de la fière contenance de ses cavaliers ainsi que *des pointes de leurs lances dirigées vers eux comme pour entrer au milieu de leur ventre, ils tournèrent devant derrière et s'enfuirent.* Louis était à la tête du gros de l'armée: les chevaliers et les soldats étaient animés de cet élan auquel les Sarrasins ne résistaient pas: ils se retirent dans leurs retranchements, où ils sont attaqués et battus: ils prennent la fuite. Les croisés ne perdirent que peu de monde. On se disposa dès le lendemain à attaquer la ville de Damiette, lorsque le roi apprit que les Sarrasins, n'espérant pas pouvoir défendre la ville, l'avaient évacuée. L'armée française y entra le 2 juin 1249. Louis ne fut pas enorgueilli de ce succès: il en rapporta tout l'honneur à Dieu.

Il paraît que, si Louis, profitant du désordre et du découragement des Sarrasins, avait marché aussitôt sur le Caire, capitale de l'Égypte, il s'en serait emparé et que la guerre aurait été terminée. Malheureusement on résolut de passer l'été à Damiette. (Napoléon, quand il fit la guerre en Égypte, blâma saint Louis de ce retard.) Le long repos dans ce pays chaud énerva l'armée, et les Sarrasins eurent le temps de se remettre de leur frayeur. Enfin, lorsque le comte de Poitiers, frère du roi, fut arrivé avec l'arrière-ban du royaume, on se mit en marche le 20 novembre 1249, pour s'emparer de la ville du Caire. Le sultan Malek-Sala, effrayé, fit proposer la paix, en offrant de rendre le royaume de Jérusalem et de délivrer tous les prisonniers chrétiens. Louis, croyant que le successeur du sultan qui était près de mourir, ne tiendrait pas le traité, rejeta ces propositions bien acceptables. Le sultan mourut quelque temps après. Comme son fils aîné, Almoaddan, qui lui devait succéder, était en Mésopotamie, les croisés poursuivirent d'autant plus leur marche, et parvinrent au voisinage de la ville de Masoure (Mansura). Les Français campèrent entre le principal

cours du Nil et un bras de ce fleuve, appelé Thanis, pour n'être pas exposés continuellement à être attaqués en flanc. Comme l'armée des Sarrasins occupait le côté opposé du bras du Nil, il fallut, pour prendre l'offensive contre elle, construire un pont ou plutôt une digue sur ce bras. L'ouvrage fut difficile: les Sarrasins, mettant toutes sortes d'obstacles à l'entreprise des Français, opposèrent des machines à celles que les croisés avaient élevées, renversèrent les tours de bois établies sur la digue, ou les brûlèrent avec le feu grégeois. Les Français perdirent journallement, pendant plusieurs semaines, un nombre considérable de chevaliers et de soldats. Lorsque on eut perdu un temps précieux en vains efforts pour construire le pont, un Bédouin vint le 23 janvier 1250 indiquer un gué pour passer le bras du Nil. Le roi résolut d'en profiter et fixa le passage au 8 février. Ce jour venu, l'armée traversa le bras du Nil, non sans de grands dangers. Le comte d'Artois passa le premier, ayant promis au roi qui connaissait sa témérité de ne pas s'engager trop, avant que toutes les troupes fussent réunies. On surprit l'armée des Sarrasins: leur général fut tué et l'armée fut mise en déroute. Alors le comte d'Artois causa, par sa désobéissance et son audace impétueuse, d'affreux désastres. Enivré du premier succès, oubliant sa promesse, il veut aussitôt marcher sur la ville de Masoure, où les Sarrasins se retirent. Le grand-maître des Templiers, Guillaume de Sonnac, lui fait en vain observer que, s'il avance sans être appuyé par le gros de l'armée, il périra. Le prince réplique: „Voilà la perfidie des Templiers. Vous craignez de perdre votre domination, si ce pays est soumis aux chrétiens.“ Le grand-maître, outragé de cet affront, se jette dans la mêlée. On poursuit les Sarrasins, on entre avec eux dans Masoure, on se bat dans les rues. Les Sarrasins reviennent de leur frayeur, et conduits par un simple soldat ils se rallient; les Français sont coupés. Le comte d'Artois, après avoir vaillamment combattu, est tué. La plupart des chevaliers du Temple périrent. Le roi, averti du danger de son frère dont il ne connaissait pas encore la mort, s'avança avec le gros de l'armée, mais il fut repoussé par une foule de Sarrasins. Il se rapprocha du fleuve pour n'être pas coupé de son ancien camp de l'autre côté du bras du Nil, où une partie de son armée était en réserve. En exécutant ce mouvement, il fut attaqué. Il résista vaillamment, et se précipita plusieurs fois au milieu des ennemis. Enfin il apprit la mort de son frère: il supporta héroïquement sa douleur, rien ne put le détourner des soins qu'il devait à l'armée. Le combat était acharné. Joinville se battit toute la journée avec la plus grande bravoure: il tua de sa lance un Sarrasin à cheval, et eut lui-même plusieurs blessures. Dans ses Mémoires il donne tous les détails de cette grande bataille de Masoure, et dit entre autres choses (p. 71—72): „Et sachiés que ce fu un très biau fait d'armes; car nulz n'i traioit ne d'arbalestre, ainçois estoit le fereis de maces et d'espées, des Turs et de nostre gent, qui touz estoient mellez.“ („Et sachez que ce fut un très beau fait d'armes; car nul n'y tiraît de l'arc ou de l'arbalète, mais c'était un combat à la masse et à l'épée entre les Turcs et nos gens, qui tous étaient mêlés.“ Wailly p. 102.) Les Français restèrent maîtres du champ de bataille.

Le lendemain les attaques se renouvelèrent de part et d'autre; les Français obtinrent encore l'avantage du combat. Enfin, deux jours après, le 11 février 1250, les Sarrasins, ayant réuni toutes leurs forces, attaquèrent avec une impétuosité incroyable; mais malgré le

feu grégeois, malgré la supériorité du nombre, ils ne purent enfoncer l'armée des chrétiens. Le roi disposait en habile général les différents corps d'armée, il était partout: il résista non seulement, mais remporta encore la victoire, dont il faisait honneur à la Providence.

Néanmoins les Français, ces trois jours de combats près de Masoure, avaient essuyé des pertes immenses. La prudence parut conseiller au roi de retourner promptement à Damiette et d'y attendre les secours d'Europe. Mais le roi ne put se résoudre à abandonner le terrain sans avoir obtenu de succès digne de tant d'efforts.

Sur ces entrefaites arriva de Mésopotamie le nouveau sultan, nommé Almoaddan. Depuis ce moment toutes les affaires tournèrent mal pour les Français, toutes les peines et toutes les misères vinrent les assaillir. Louis désira engager une bataille: Almoaddan aimait mieux affamer les chrétiens et les laisser périr par les maladies que de tenter une victoire douteuse. Il intercepta la communication de l'armée des croisés avec Damiette, et bientôt la famine se fit sentir. Les navires qui devaient conduire à Damiette les malades, les infirmes, les blessés, furent attaqués et vaincus: ceux qui n'étaient pas frappés par les traits, furent atteints par le feu grégeois dont les Sarrasins se servaient et dont les Français n'avaient pas l'usage; ceux qui voulaient éviter ce feu, se noyèrent dans le fleuve. Pour comble de malheur, des maladies contagieuses se déclarèrent dans ce pays chaud: des corps morts, jetés en grande quantité dans le Nil, répandaient l'infection dans le camp; on se nourrissait de poissons souvent putréfiés. L'armée fut atteinte du scorbut, des fièvres malignes, de la dysenterie. Presque tout le monde souffrit de ces maladies, le roi en fut atteint, de même que Joinville.

Qui osait encore penser à la conquête? Le roi décida la retraite vers Damiette et fixa le départ au 5 avril 1250. On partirait au soir: ceux qui étaient en état de marcher, iraient par terre; les malades seraient embarqués sur des bateaux. Louis aurait pu être sauvé et arriver à Damiette, s'il s'était embarqué avant le départ de l'armée. Mais inquiet du sort de ses chevaliers et de ses soldats et voulant surveiller tout, il resta à l'arrière-garde. Aussitôt qu'on se mit en route, les Sarrasins vinrent harceler de tous côtés les troupes affamées, malades, déconcertées. Bientôt ce ne fut plus une retraite, ce fut une déroute complète. Il n'y eut plus d'ensemble, il n'y eut que du désordre, du découragement, de la désolation, malgré la bravoure et la contenance de quelquesuns. Alors furent pris le comte d'Anjou et le comte de Poitiers. Le roi, affaibli de la dysenterie dont il était mal guéri, épuisé de fatigues, n'était accompagné que de quelques chevaliers: il eut le même sort que ses deux frères. Toute l'armée fut prise: l'oriflamme tomba au pouvoir des ennemis. Les malades qui se trouvaient sur les navires furent massacrés ou noyés: Joinville, étant parmi les malades, eut le bonheur d'échapper à la mort, nous verrons plus tard de quelle manière. Les prisonniers qui n'étaient pas noyés ou égorgés dans les premiers moments de la fureur, furent conduits à Masoure, au nombre de plus de dix mille. (Selon les écrivains arabes, le nombre des chrétiens pris à cette journée dépassa vingt mille, sans compter sept mille qui périrent en combattant ou en se noyant. Comme les prisonniers, d'après ces mêmes écrivains, embarrassaient pas leur nombre, un émir en mettait chaque jour quelques centaines à part et

leur faisait couper la tête). Les prisonniers avaient à souffrir toutes les indignités de la cruauté et de la barbarie des Musulmans: le roi lui-même n'en était pas entièrement exempt: il fut menacé de la torture. La catastrophe était terrible: elle était, à mon avis, aussi grande que la catastrophe de l'armée française en 1812, non par le nombre des victimes, mais par l'intensité, par l'excès du malheur.

Heureusement la reine Marguerite qui était restée à Damiette, avertie du désastre, ne fut pas découragée. Comme la conservation de Damiette pouvait seule assurer la délivrance du roi et de l'armée, elle n'oublia rien qui pût contribuer à la défense de la ville. Elle en fit mettre les fortifications en état de défense, et prit à sa solde plusieurs Génois et plusieurs Pisans qui, effrayés, voulaient s'en aller. Son courage déconcerta les Sarrasins qui espéraient surprendre la ville par un coup de main. Cette circonstance contribua beaucoup à décider le sultan à consentir à un traité acceptable pour les chrétiens. Après des efforts inouïs les deux parties convinrent des conditions qui suivent: Le sultan devait mettre en liberté tous les prisonniers; il consentait que les chrétiens de la Terre sainte gardassent toutes les parties du royaume de Jérusalem qu'ils possédaient avant l'arrivée des Français en Égypte, enfin, que les malades qui se trouvaient à Damiette et tous ceux qui ne pouvaient s'en aller à l'instant, pussent revenir dans leur pays sans aucun empêchement, et que les effets que les Français laisseraient à Damiette pussent être rapportés en France. De l'autre part, il fut convenu que le roi Louis payerait un million de besants d'or (qui valaient cinq cents mille livres tournois d'autrefois, ou environ dix millions cent trente-deux mille francs de monnaie actuelle) pour la délivrance de ses gens, et rendrait Damiette pour la délivrance de sa personne; „car (dit Joinville) il n'était pas tel qu'il se dût racheter à prix d'argent.“<sup>6)</sup> Le sultan, de son propre mouvement, remit de cette somme cent mille livres tournois (qui valaient deux cents mille besants d'or), en disant: „Par ma foi, il est large le Franc de n'avoir pas marchandé sur une si grande somme de deniers: or allez lui dire qui je lui donne cent mille livres pour payer la rançon.“ (Wailly p. 152.)

Alors le sultan fit mettre le roi et les personnes de distinction, entre autres Joinville, dans quatre galères pour les mener vers Damiette. Pour le menu peuple, il le fit emmener vers Babylone (Joinville nomme Babylone la ville du Caire), d'où plus tard ils seraient renvoyés à Damiette. Non loin de Damiette, on fit les galères s'arrêter devant un vaste campement où le sultan se trouvait, le jeudi avant l'Ascension, c'est-à-dire le 28 avril 1250. On descendit le roi dans un pavillon assez près du sultan. Le samedi prochain le sultan rendrait le roi et les prisonniers qui étaient en sa compagnie, et le roi rendrait Damiette.

Pleins du doux espoir de recouvrer, après tant de souffrances, la liberté, les prisonniers furent soudain replongés par un événement terrible dans des périls affreux. Le sultan Almoaddan, descendant du grand Soliman, doué d'une certaine grandeur d'âme, fut, tout devant les yeux des Français, assassiné par les Mameluks révoltés. Ensuite, encore remplis de fureur, ils entrèrent dans la tente du roi et dans les quatre galères, tenant des épées toutes

6) Histoire de saint Louis, édit. de Wailly p. 152.

nues et des haches, menaçant de tuer tous. Ceux qui étaient dans les galères furent jetés dans les sentines, et beaucoup de Français crurent que c'était pour ne pas les tuer tous ensemble, mais pour leur couper la tête à l'un après l'autre. C'était une situation des plus terribles. Dans ces périls la grande âme de saint Louis semble l'élever au-dessus de l'humanité: montrant un courage héroïque et une dignité vraiment royale il était tranquille, résigné, mais intrépide, bien déterminé à souffrir la mort dont il était menacé à tout moment plutôt qu'à consentir à des actions qui pourraient compromettre son honneur ou sa foi de chrétien. On passa la nuit dans les dernières angoisses. Le lendemain l'égoïsme des Musulmans secourut les Français et les sauva: avides d'avoir la forte rançon, ils entrèrent en négociations et confirmèrent par leurs serments le traité conclu avec le sultan assassiné. Seulement ils firent ajouter qu'on les satisferait de la moitié de la rançon avant que le roi partît de Damiette, et de l'autre moitié à Acre. La fière contenance du roi avait tellement imposé aux Mameluks, et ils en furent tellement saisis d'admiration, que plusieurs émirs le voulaient faire leur sultan. L'exécution du traité fut fixé au lendemain de l'Ascension, c'est-à-dire au 6 mai 1250. Le jour fixé les chrétiens rendirent la ville de Damiette aux émirs. Au lieu de délivrer le roi et les autres prisonniers, les émirs en mirent de nouveau en délibération le massacre: deux émirs fanatiques montrèrent que, d'après la loi de Mahomet, le roi et tous ceux qui étaient de sa compagnie devaient être tués. Et en effet on fit ramener les quatre galères remplies des prisonniers une lieue en arrière vers Babylone (c'est-à-dire la ville du Caire). Alors ils crurent être tous perdus, „et,“ (dit Joinville qui était sur une des galères,) „yot maint lermes plorées“ („et il yeut maintes larmes versées“). Mais le soir ceux des émirs qui n'étaient pas entièrement insensibles à la loyauté gagnèrent le dessus: on arrêta que le traité serait tenu. On délivra enfin, le soir du six mai, le roi et ceux de sa compagnie: mais pendant que le paiement de la moitié de la rançon se faisait, le 7 et le 8 mai, on retint encore le comte de Poitiers, frère du roi. Enfin, le 8 mai 1250 le roi fit voile, avec les débris de cette armée auparavant si brillante, pour la ville d'Acre (Akko) en Palestine, où il arriva après une traversée de six jours.

Je croyais cet exposé historique des principaux événements survenus en Égypte nécessaire pour guider le lecteur; si, peut-être, ce résumé paraît s'écarter trop du sujet qui est la vie de Joinville, je ferai remarquer que ce dernier assista à toutes les actions principales, qu'il eut part à tous les succès et à tous les revers, que l'exposition historique de la croisade en Égypte renferme les actions et les souffrances de Joinville, et que d'ailleurs il en est l'historien.

Maintenant, je juge à propos de donner quelques détails concernant Joinville en particulier.

A peine arrivé dans l'île de Cypré, Joinville qui avait dépensé toute sa fortune se trouva dans l'impossibilité de payer sa troupe, dont quelques chevaliers voulaient déjà le quitter. Le roi averti de sa situation, le retint à ses gages ainsi que sa troupe. Joinville, par sa gaieté et sa franchise, par la loyauté de son caractère et sa bravoure, ne tarda pas à gagner les bonnes grâces de ce prince bienveillant, généreux, très instruit pour son temps. Il

s'établit entre le roi et Joinville une familiarité que la mort seule finit: jamais Joinville n'en abusa. Le roi que sa piété ne garantissait pas toujours de la mélancolie, sentait le besoin d'un ami dont la droiture, la sincérité, la franchise étaient à toute épreuve, et dont l'enjouement et les manières polies et élégantes lui convenaient. Le roi trouvait une douce distraction dans les entretiens avec Joinville, et celui-ci savait revêtir les avis les plus sérieux des formes les plus piquantes.

Admis par le roi à toutes les délibérations importantes, il se signalait, dans les combats, par son courage. A la bataille du 8 février il fut blessé plusieurs fois: il rapporte la part qu'il eut à cette bataille dont il donne tous les détails, en ces termes:

„Moy et mes chevaliers accordames que nous irions sus courre à plusieurs Turs qui chargeoient leur harnois à main senestre en leur ost, et leur courumes sus. En dementres que nous les chacions par mi l'ost, je resgardai un Sarrazin qui montoit sur son cheval, un sien chevalier li tenoit le frain. Là où il tenoit ses deux mains à sa selle pour monter, je li donné de mon glaive par desous les esseles et le getai mort, et, quant son chevalier vit ce, il lessa son seigneur et son cheval, et m'apoia, au passer que je fis, de son glaive entre les deux espauls, et me coucha sur le col de mon cheval, et me tint si pressé que je ne pavoie traire m'espée que j'avoie ceinte; si me couvint traire l'espée qui estoit à mon cheval: et quant il vit que j'oz m'espée traite, si tira son glaive à li et me lascia. Quant moy et mes chevaliers venimes hors de l'ost aus Sarrazins, nous trouvames bien six mille Turs par esme, qui avoient lessiées leur herberges et se estoient trait aus chans: quant il nous virent, il nous vindrent sus courre et occistrent monseigneur Hugue de Trichastel, seigneur de Conflans, qui estoit avec moi à banière. Moy et mes chevaliers ferimes des esperons et alames rescourre monseigneur Raoul de Wanon qui estoit avec moy, que il avoient tiré à terre. En dementières que je en revenoie, les Turs m'apuièrent de leur glaives; mon cheval s'agenoilla pour le fez que il senti, et je en alé outre parmi les oreilles du cheval, et redrecai mon escu à mon col et m'espée à ma main; et monseigneur Erart de Syverey, que Dieu absoille! qui estoit entour moy, vint à moy et nous dit que nous treissions emprès une meson deffaite, et illec attenderions le roy qui venoit. Ainsi comme nous en alions à pié et à cheval, une grant route de Turs vint hurter à nous, et me portèrent à terre, et alèrent par dessus moy, et volèrent mon escu de mon col; et quant il furent outre passez, monseigneur Erart de Syverey revint sur moy et m'emmena, et en alames jusques aus murs de la meson deffete; et illec revindrent à nous monseigneur Hugues d'Escoz, monseigneur Ferri de Loupey, monseigneur Renau de Menoncourt. Illec les Turs nous assailloient de toutes pars; une partie d'eulz entrèrent en la meson deffete, et nous piquoient de leur glaives par dessus. Lors me dirent mes chevaliers que je les preisse par les frains, et je si fis pour ce que les chevas ne s'enfouissent; et il se deffendoient des Turs si viguereusement, car il furent loez de touz les preudommes de l'ost, et de ceulz qui virent le fait et de ceulz qui poïrent dire. Là fu navré monseigneur Hugue d'Escoz de trois glaives ou visage, et monseigneur Raoul et monseigneur Ferri de Loupey d'un glaive parmi les espauls; et fut la



plaie si large que le sanc li venoit du cors aussi comme le bondon d'un tonnel." (Mém. de Joinv. publiés par Michel p. 69—70.)

Voici comment Mons. de Wailly a rapproché ce vieux langage du français moderne: „Moi et mes chevaliers nous décidâmes que nous irions courir sus à plusieurs Turcs qui chargeaient leurs bagages à main gauche dans leur camp, et nous leur courûmes sus. Pendant que nous les poursuivions parmi le camp, j'aperçus un Sarrasin qui montait sur son cheval: un sien chevalier lui tenait le frein. Au moment où il tenait ses deux mains à la selle pour monter, je lui donnai de ma lance par dessous les aisselles et le renversai mort; et quand son chevalier vit cela, il laissa son seigneur et son cheval, et me frappa, à mon passage, de sa lance entre les deux épaules, et me coucha sur le cou de mon cheval, et me tint si pressé que je ne pouvais tirer mon épée que j'avais à ma ceinture; il me fallut donc tirer l'épée qui était après mon cheval, et quand il vit que j'eus mon épée tirée, alors il ramena sa lance à lui et me laissa. Quand moi et mes chevaliers vinmes hors du camp des Sarrasins, nous trouvâmes bien six mille Turcs, par évaluation, qui avaient laissé leurs tentes et s'étaient retirés dans les champs. Quand ils nous virent, ils nous vinrent courir sus, et occirent monseigneur Hugue de Trichâtel, seigneur de Conflans, qui était avec moi portant bannière. Moi et mes chevaliers piquâmes des éperons et allâmes délivrer monseigneur Raoul de Wanon, qui était avec moi, qu'ils avaient jeté à terre. Pendant que j'en revenais, les Turcs me frappèrent de leurs lances; mon cheval s'agenouilla sous le faix qu'il sentit, et je m'en allai en avant par-dessus ses oreilles. Et je me redressai l'écu au cou et l'épée à la main; et monseigneur Érard de Siverey (que Dieu absolve!) qui était près de moi, vint à moi et nous dit de nous retirer près d'une maison ruinée, et que là nous attendrions le roi qui venait. Comme nous nous en allions à pied et à cheval, une grande troupe de Turcs vint nous heurter, et ils me renversèrent à terre, et passèrent par-dessus moi et firent voler mon écu de mon cou. Et quand ils furent passés outre, monseigneur Érard de Siverey revint sur moi et m'emmena, et nous nous en allâmes jusqu'aux murs de la maison ruinée; et là revinrent à nous monseigneur Hugues d'Escoz, monseigneur Frédéric de Loupey, monseigneur Renaud de Menoncourt. Là les Turcs nous assaillaient de toutes parts; une partie d'entre eux entrèrent dans la maison ruinée, et nous piquaient de leurs lances par-dessus. Alors mes chevaliers me dirent que je les prisse par le frein; et ainsi fis-je, de peur que les chevaux ne s'enfuissent; et ils se défendaient contre les Turcs si vigoureusement qu'ils en furent loués de tous les prud'hommes de l'armée, et de ceux qui virent le fait et de ceux qui l'ouïrent conter. Là fut blessé monseigneur Hugues d'Escoz de trois coups de lance au visage, et monseigneur Raoul et monseigneur Frédéric de Loupey d'un coup de lance entre les épaules; et la plaie fut si large que le sang lui venait du corps ainsi que par la bonde d'un tonneau." (Wailly p. 98—100.)

Dans cette grande bataille Joinville contribua encore, après-midi, à empêcher un grand désastre en défendant un petit pont, qui entretenait la communication du gros de l'armée avec le camp des Français qui était de l'autre côté du bras du Nil. Vers le soir il était près du roi, lorsque celui-ci reçut la nouvelle de la mort de son frère le comte d'Artois. Il montra

la même bravoure le lendemain, ainsi que dans la bataille du 11 février 1250. Ensuite il fut atteint de la maladie contagieuse.

Ce qu'il avait à souffrir quand il fut pris et pendant son emprisonnement, l'entremise d'un Mahométan qui le préservait alors de la mort (et qui probablement était un renégat français), tous ces détails sont racontés dans ses Mémoires de la manière la plus franche et la plus touchante. „Quant celle meschéance avint à nos gens que il furent pris à terre, aussi avint à nous qui fumes prins en l'yaue, ainsi comme vous orrez ci-après; car le vent nous vint devers Damiette, qui nous toli le courant de l'yaue, et les chevaliers que le roy avoit mis en ces courciers pour nos malades deffendre, s'enfouirent. Nos mariniers perdirent le cours du flum et se mistrent en une noe, dont il nous couvint retourner arières vers les Sarrazins. Nous qui alions par yaue, venimes un pou devant ce que l'aube crevast, au passage là où les galies au soudanc estoient, qui nous avoient tolu à venir les viandes à Damiete. Là ot grant hutin; car il traioient à nous et à nostre gent qui estoient sus la rive de l'yaue, à cheval, si grant foison de pyles à tout le feu gréjois, que il sembloit que les estoiles du ciel chéissent. Quant nos mariniers nous eurent ramenez du bras du flum là où ils nous orent enbatus, nous trouvames les courciers le roy que le roy nous avoit establiz pour nos malades deffendre, qui s'en venoient fuiant vers Damiete. Lors leva un vent qui venoit devers Damiete si fort, que il nous toli le cours de l'yaue. A l'une des rives du flum et à l'autre, avoit si grant foison de vaisseles à nostre gent qui ne pooient aler aval, que les Sarrazins avoient pris et arrestez, et tuoient les gens et les getoient en l'yaue, et traihoient les cofres et les harnois des nefz que il avoient gaignées à nostre gent. Les Sarrazins qui estoient à cheval sus la rive traioient à nous de pyles, pour ce que nous ne voulions aler à eulz. Ma gent n'orent vestu un haubert à tournoier, lequel j'avoie vestu, pour les pyles qui chéioient en nostre vessel ne me bleçassent. En ce point, ma gent, qui estoient en la pointe du vessel aval, m'escrièrent: „Sire, sire, vos mariniers, pour ce que les Sarrazins le menacent, vous vuelent mener à terre.“ Je me fiz lever par les bras, si fèble comme je estoie, et traïs m'espée sur eulz, et leur diz que je les occiroie se il me menoit à terre; et il me respondirent que je preisse lequel que je vouvroie: ou il me menroient à terre, ou il me ancreroient enmi le flum jusques à tant que le vent feust choit. Et je leur dis que j'amoie miex que il m'ancrassent enmi le flum, que ce que il me menacent à terre, là où je véoie nostre occision; et il m'ancrèrent. Ne tarda guères que nous veismes venir quatre galies du soudanc, là où il avoit bien mil homes. Lors j'appelai mes chevaliers et ma gent, et leur demandai que il vouloient que nous feissions, ou de nous rendre aux galies le soudanc, ou de nous rendre à ceulz qui estoient à terre. Nous acordames touz que nous amions miex que nous nous randission aus galies le soudanc, pour ce que il nous tendroient ensemble, que ce que nous nous randisson à ceulz qui sont à terre, pour ce que il nous esparpilleroient et vendroient aux Béduyns. Lors dit un mien scélerier, qui estoit né de Doulevens: „Sire, je ne m'acorde pas à cest conseil.“ Je li demandai auquel il s'acordoit, et il me dit: „Je m'acorde que nous nous lessons touz tuer; si nous en irons touz en paradis.“ Mes nous ne le creumes pas. Quant vi que prenre nous escouvenoit, je prins mon esclin et mes joiaus,

et les getai ou flum, et mes reliques aussi. Lors me dit un de mes mariniers: „Sire, se vous ne me lessiés dire que vous soiés cousin le roy, l'on vous occira, et nous avec.“ Et je diz que je vouloie bien que il deist ce que il vourroit. Quant la première galie, qui venoit vers nous pour nous hurter nostre vessel en travers, oyrent ce, il geterent leur aneres près de nostre vessel. Lors envoya Diex un Sarrazin qui estoit de la terre l'empereur, et en vint noant jusqu'à nostre vessel, et m'embraça par les flanes et me dit: „Sire, vous estes perdu, se vous ne metés conseil en vous; car il vous convient saillir de vostre vessel sur le bec qui est teson de celle galie. Et se vous saillés, il ne vous regarderont jà; car il entendent au gaaing de vostre vessel.“ Il me jetèrent une corde de la galie; et je salli sur l'estuc, ainsi comme Dieu volt. Et sachiez que je chancelai; que, se il ne fu salli après moy pour moy soustenir, je feusse cheu en l'yaue. Il me mistrent en la galie, là où il avoit bien quatre-vins homes de leur gens, et il me tint touzjours embracié. Et lors il me portèrent à terre et me saillirent sur le cors pour moy coper la gorge; car cilz qui m'eust occis euidast estre honoré. Et ce Sarrazin me tenoit touzjours embracié, et crioit: „Cousin le roi!“ En tel manière me portèrent deuz foiz par terre, et une à genoillons: et lors je senti le coutel à la gorge. En ceste persécution me salva Diex par l'aide du Sarrazin, lequel me mena jusques ou chastel là où les chevaliers sarrazins estoient. Quant je ving entre eux, ils m'ostèrent mon haubert; et pour la pitié qu'il orent de moy, il getèrent sur moy un mien couvertouer de escarlate fourré de menu ver, que madame ma mère m'avoit donné; et l'autre m'aporta une courroie blanche; et je me ceingny sur mon couvertouer, ouquel je avoie fait un pertuis et l'avoie vestu; et l'autre m'aporta un chaperon, que je mis en ma teste. Et lors, pour la pour que je avoie, je commençai à trembler bien fort, et pour la maladie aussi. . . . Le grant amiral des galies m'envoia querre, et me demanda se je estoie cousin le roy. Et il dit que j'avoie fait que sage, et je li dis que nanin. Et il (li) conta (contai) comment et pour quoy le marinier avoit dit que je estoie cousin le roy; car autrement eussions-nous esté touz mors. Et il me demanda se je tenoie riens du lignage à l'empereur Ferri d'Alemaingne qui lors vivoit; et je li respondi que je entendoie que madame ma mère estoit sa cousine germainne; et il me dit que tant m'amoit-il miex . . . . Le dymanche après, l'amiraut me fit descendre et tous les autres prisonniers qui avoient esté pris en l'yaue, sur la rive du flum. Endementières en trehoit monseigneur Jehan, mon bon prestre, hors de la soute de la galie, il se pausma, et en le tua et le geta l'en ou flum. . . . Tandis que l'en descendoit les autres malades des galies ou il avoient esté en prison, il y avoit gens sarrazins appareillés, les espées toutes nues, que ceulz qui chéioient, il les occioient et getoient touz ou flum. . . . Et après ces choses il (l'amiraut) me fist monter sus un palefroy, et me menoit encoste de li. Et passames un pont de nez, et alames à la Massoure, là où le roy et sa gent estoient pris; et venimes à l'entrée d'un grant paveillon. . . . Se féri en nostre paveillon une grant tourbe de joenes Sarrazins, les espées çaintes, et amenoient avec eulz un home de grant vieillesce, tout chanu, lequel nous fist demander se c'estoit voir que nous créions en un Dieu qui avoit esté pour nous navré et mort pour nous, et au tiers jour resuscité. Et nous respondimes: „Oyl.“ Et lors nous dit que nous ne nous devons pas desconforter, se

nous avions souffertes ces persécutions pour li; „car encore, dit-il, n'estes-vous pas mort pour li, ainsi comme il fu mort pour vous; et se il ot pooir de li resusciter, soiés certain que il vous délivrera, quant li pléra.“ Lors s'en ala et touz les autres joenes gens après li, dont je fu moult lié; car je cuidois certainement que il nous feussent venu les testes trancher.“ (Mém. de Joinv., édit. de Michel p. 95—100; p. 102.)

Wailly rend ce passage par ces termes: „Quand ce malheur advint à nos gens d'être pris à terre, autant il en advint à nous, qui fûmes pris sur l'eau ainsi que vous l'entendrez ci-après; car le vent nous vint de Damiette, et nous ôta le courant de l'eau; et les chevaliers que le roi avait mis sur ses bâtiments légers pour défendre nos malades, s'enfuirent. Nos mariniers perdirent le cours du fleuve et se mirent dans une anse, à cause de quoi il nous fallut retourner en arrière vers les Sarrasins. Nous qui allions par eau, nous vîmes, un peu avant que l'aube ne perçât, au passage là où étaient les galères du soudan qui avaient empêché de venir à nous les vivres de Damiette. Là il y eut grand tumulte, car ils tiraient contre nous et nos gens, qui étaient sur la rive du fleuve, à cheval, une si grande foison de traits avec le feu grégeois, qu'il semblait que les étoiles du ciel tombassent. Quand nos mariniers nous eurent ramenés du bras du fleuve là où ils nous avaient engagés, nous trouvâmes les bâtiments légers du roi, que le roi nous avait donnés pour défendre nos malades, qui s'en allaient fuyant vers Damiette. Alors s'éleva un vent qui venait de Damiette, si fort qu'il nous ôta le cours de l'eau. A l'une des rives du fleuve et à l'autre, il y avait une très-grande foison de petits vaisseaux à nos gens qui ne pouvaient aller en aval, que les Sarrasins avaient pris et arrêtés; et ils tuaient les gens et les jetaient à l'eau, et tiraient les coffres et les bagages des vaisseaux qu'ils avaient pris à nos gens. Les Sarrasins qui étaient à cheval sur la rive tiraient sur nous des traits parce que nous ne voulions pas aller à eux. Mes gens m'avaient mis un haubert de tournoi, que j'avais revêtu de peur que les traits qui tombaient sur notre vaisseau ne me blessassent. En ce moment, mes gens qui étaient au bout du vaisseau en aval, me crièrent: „Sire, sire, vos mariniers, parce que les Sarrasins les menacent, vous veulent mener à terre.“ Je me fis lever par les bras, tout faible que j'étais, et tirai l'épée contre eux, et leur dis que je les occirais s'ils me menaient à terre. Ils me répondirent que je choisisse ce que je voudrais: ou ils me mèneraient à terre, ou ils m'ancreraient au milieu du fleuve jusques à tant que le vent fût tombé. Et je leur dis que j'aimais mieux qu'ils m'ancrassent au milieu du fleuve plutôt que d'être mené à terre, là où je voyais notre occision; et ils m'ancrèrent. Nous ne tardâmes guère à voir venir quatre galères du soudan, là où il y avait bien mille hommes. Alors j'appelai mes chevaliers et mes gens, et leur demandai ce qu'ils voulaient que nous fissions, ou de nous rendre aux galères du soudan ou de nous rendre à ceux qui étaient à terre. Nous nous accordâmes tous à mieux aimer nous rendre aux galères du soudan parce qu'ils nous tiendraient ensemble, que nous rendre à ceux qui étaient à terre parce qu'ils nous éparpilleraient et nous vendraient aux Bédouins. Alors un mien cellérier, qui était né à Doulevant, dit: „Sire, je ne me rallie pas à cet avis.“ Je lui demandai auquel il se ralliait, et il me dit: „Je suis d'avis que nous nous laissions tous tuer; ainsi nous irons tous en paradis.“ Mais nous ne le crûmes pas. Quand je vis qu'il

fallait nous laisser prendre, je pris mon écriu et mes joyaux, et je les jetai dans le fleuve, et mes reliques aussi. Alors un de mes mariniers me dit: „Sire, si vous ne me laissez dire que vous êtes le cousin du roi, l'on vous occira tous et nous avec.“ Et je dis que je voulais bien qu'il dit ce qu'il voudrait. Quand les gens de la première galère qui venait vers nous pour heurter notre vaisseau en travers ouïrent cela, ils jetèrent leurs ancres près de notre vaisseau. Alors Dieu envoya un Sarrasin qui était de la terre de l'empereur, et qui s'en vint nageant jusqu'à notre vaisseau, et m'embrassa par les flancs, et me dit: „Sire, vous êtes perdu, si vous n'y mettez de la résolution; car il vous faut sauter de votre vaisseau sur la pointe de la quille de cette galère; et si vous sautez ils ne vous regarderont pas, car ils pensent au butin de votre vaisseau.“ On me jeta une corde de la galère, et je sautai sur la pointe de la quille ainsi que Dieu le voulut. Et sachez que je chancelai, et que si le Sarrasin ne fût sauté après moi pour me soutenir, je serais tombé à l'eau. On me mit dans la galère, là où il y avait bien deux cent quatre-vingts hommes de leurs gens, et il me tint toujours embrassé. Et alors les autres me jetèrent à terre et me sautèrent sur le corps pour me couper la gorge; car celui qui m'eût occis eût cru en être honoré. Et ce Sarrasin me tenait toujours embrassé, et criait: „Cousin du roi!“ De cette manière ils me jetèrent deux fois à terre et une fois à genoux; et alors je sentis le couteau à la gorge. Dans cette épreuve, Dieu me sauva à l'aide du Sarrasin, lequel me mena jusques au château, là où les chevaliers sarrasins étaient. Quand je vins au milieu d'eux ils m'ôtèrent mon haubert, et par pitié pour moi, ils jetèrent sur moi une mienne couverture d'écarlate doublée de menu vair, que madame ma mère m'avait donnée; et l'un d'eux m'apporta une courroie blanche, et je me ceignis par dessus ma couverture, où j'avais fait un trou, et que j'avais vêtue; et l'autre m'apporta un chaperon que je mis sur ma tête. Et alors, à cause de la peur que j'avais, je commençai à trembler bien fort, et à cause de la maladie aussi... Le grand amiral des galères m'envoya querir, et me demanda si j'étais cousin du roi; et je lui dis que non, et lui contai comment et pourquoi le marinier avait dit que j'étais cousin du roi. Il me dit que j'avais agi en sage; car autrement nous eussions été tous morts. Et il me demanda si je tenais en rien au lignage de l'empereur Frédéric d'Allemagne, qui vivait alors; et je lui répondis que je pensais que madame ma mère était sa cousine germaine; il me dit qu'il m'en aimait d'autant mieux... Le dimanche d'après l'amiral fit descendre sur la rive du fleuve, moi et tous les autres prisonniers qui avaient été pris sur l'eau. Pendant qu'on tirait monseigneur Jean, mon bon prêtre, hors de la soute de la galère, il se pâma; et on le tua, et on le jeta dans le fleuve... Tandis que l'on descendait les autres malades des galères où ils avaient été en prison, il y avait des Sarrasins prêts, l'épée toute nue, en sorte que ceux qui tombaient ils les tuaient et les jetaient tous dans le fleuve... Et après ces choses, il (l'amiral) me fit monter sur un palefroi, et il me menait à côté de lui. Et nous passâmes un pont de bateaux et allâmes à Mansourah, là où le roi et ses gens étaient prisonniers; et nous vîmes à l'entrée d'un grand pavillon... Il s'élança dans notre pavillon une grande foule de jeunes Sarrasins, l'épée au côté; et ils amenaient avec eux un homme de grande vieillesse, tout chenu, lequel nous fit demander

s'il était vrai que nous crussions en un Dieu qui avait été pris pour nous, blessé et mis à mort pour nous, et au troisième jour ressuscité. Et nous répondîmes, „oui.“ Et alors il nous dit que nous ne nous devons pas déconforter si nous avons souffert ces persécutions pour lui; „car, dit-il, vous n'êtes pas encore morts pour lui ainsi qu'il est mort pour vous; et s'il a eu le pouvoir de se ressusciter, soyez certains qu'il vous délivrera quand il lui plaira.“ Alors il s'en alla et tous les autres jeunes gens après lui; de quoi je fus très-content, car je croyais certainement qu'ils étaient venus nous trancher la tête.“ (Wailly p. 139—146; p. 149.)

Après sa délivrance, Joinville se trouvait, pendant la traversée de Damiette à Acre, dans le vaisseau du roi. On peut juger de l'intimité qui régnait entre le roi et Joinville par les entretiens qui, en pleine mer, avaient lieu entre eux. Le roi lui faisait confiance de tout, même du chagrin causé quelquefois par ses proches. Joinville rapporte, entre autres, cet entretien et ce fait: „Il“ (le roi) „se plaignait aussi à moi du comte d'Anjou,“ — le même qui, plus tard, devint roi de Naples et fit condamner à mort le malheureux Conradin — „qui était sur son vaisseau, et qui ne lui tenait nullement compagnie. Un jour, il demanda ce que le comte d'Anjou faisait, et on lui dit qu'il jouait aux tables avec monseigneur Gautier de Nemours; et il y alla tout chancelant à cause de la faiblesse causée par sa maladie, et il prit les dés et les tables et les jeta dans la mer; et se courrouça très-fort contre son frère de ce qu'il s'était si tôt mis à jouer aux dés.“ (Wailly p. 179—180.)

Revenons à la suite de la croisade.

A Acre le roi tint conseil sur le retour de l'armée en France. La plupart des chevaliers admis à ce conseil se prononcèrent pour le retour. Joinville et quelques autres soutinrent le contraire. Le roi se rangea à l'avis de ces derniers et décida qu'on resterait encore en Asie. Il voulait, d'une part, veiller à l'exécution du traité à l'égard des prisonniers qui étaient encore en Égypte et qui n'auraient jamais revu leur patrie, s'il les eût abandonnés, de l'autre part, empêcher la ruine totale des chrétiens de la Terre sainte. Le roi était bien affligé du sort des pauvres malades restés à Damiette, quand le roi partit de cette ville: contrairement à la convention les Mameluks les avaient, en grande partie, massacrés, pour n'en être pas embarrassés. Pour les prisonniers qu'on avait emmenés à Massoure (Mansoura), ils furent presque tous mis en liberté par les efforts que fit le roi. Comme les débris de l'armée ne suffisaient pas pour oser attaquer la ville de Jérusalem qui était au pouvoir des Sarrasins, le roi se borna à fortifier les diverses places de la Terre sainte que tenaient les chrétiens, et à les mettre en état de résister aux ennemis jusqu'à ce qu'il pût entreprendre une nouvelle croisade. Ainsi il parvint, non sans des peines inouïes, à fortifier les villes d'Acre, de Césarée, de Jaffa et de Sidon.

Quant à Joinville, il accompagna le roi dans tous ses voyages et dans toutes ses expéditions en Syrie et en Palestine. Joinville unissait la courtoisie à la bravoure, c'est pourquoi le roi le chargeait souvent d'accompagner la reine Marguerite: par ses manières agréables et son habitude des cours qui le distinguaient des autres chevaliers, il était fait à cet emploi.

Enfin le roi, ayant fait tout ce qui était en son pouvoir pour sauver ses gens qu'il avait amenés de France en Orient, et pour assurer l'état des chrétiens dans la Terre sainte, résolut

de retourner en France. On eut treize bâtiments, tant vaisseaux que galères: quelle différence de cette petite escadre et de cette flotte brillante qui partit d'Aigues-Mortes et des autres ports de France! L'escadre quitta le port d'Acre le 25 avril 1254; Joinville se trouva dans le vaisseau du roi. La traversée fut dangereuse. Près de l'île de Chypre le vaisseau du roi fut fort endommagé par un banc de sable. On pressait le roi de le laisser en Chypre et d'entrer dans un autre vaisseau. Il s'y refusa en disant: „Seigneurs, j'ai oui votre avis et l'avis de mes gens; or, je vous dirai à mon tour le mien, qui est tel, que si je descends du vaisseau, il y a céans cinq cents personnes et plus qui demeureront dans l'île de Chypre, par peur du péril de leur corps (car il n'y en a pas un qui n'aime autant sa vie que je fais la mienne), et qui jamais, par aventure, ne rentreront dans leur pays. C'est pourquoi j'aime mieux mettre en la main de Dieu ma personne, et ma femme et mes enfants, que de causer tel dommage à un aussi grand nombre de gens qu'il y a céans.“ (Wailly p. 281—282.) Heureusement le vaisseau ne coula pas à fond, on parvint à raccommoder le dommage. Enfin, on descendit, le dix juin 1254, dans les Iles d'Hyères, d'où le roi se rendit à Paris, et Joinville dans ses terres chéries de Champagne.

Joinville, après une absence de six ans, revit enfin son château et sa famille. Après s'être arrêté quelque temps à Joinville pour mettre en ordre ses affaires, il se rendit à Soissons auprès du roi, *qui, dit il, lui fit si grande fête que tous ceux qui étaient là s'en émerveillèrent* 7). Il retourna à Joinville où il fixa sa demeure ordinaire pendant toute sa vie. Il y jouissait du bonheur auprès de sa famille, et donnait tous ses soins au bien-être de ses vassaux. Cependant, ses soins ne se bornaient pas à sa seigneurie, ils embrassaient tout le pays de Champagne; plusieurs jugements rendus par Joinville comme sénéchal de Champagne sont encore conservés dans les archives.

Ayant perdu sa chère Alix, il obtint, en 1261, la main d'une autre Alix, fille de Gautier sire de Risnel.

Joinville quittait souvent son château pour se rendre auprès de Louis IX, dont il avait l'entière confiance et dont il admirait les vertus. Le roi répondait par une véritable affection au dévouement de Joinville. Quand ce dernier était à Paris, le roi l'admettait souvent à sa table. On le voyait souvent à côté de saint Louis, lorsque ce prince rendait la justice à ses vassaux.

Les entretiens du roi avec Joinville, qui à la cour du comte Thibaut de Champagne avait puisé quelque chose de l'esprit conteur des troubadours et cette liberté d'entretien qu'il conserva depuis, forment une des parties les plus intéressantes de ses Mémoires. Amusé par la gentillesse de Joinville, le roi, pour se délasser des affaires, se plaisait souvent à mettre aux prises avec Joinville Robert de Sorbon, son chapelain et son confesseur, le célèbre fondateur de la Sorbonne. Le roi se mettait à rire, quand la gravité de l'écclésiastique et l'érudition du professeur étaient entièrement déconcertées par le bon sens, par les plaisanteries

7) Mém. de Joinville, édit. de Michel p. 209. — Wailly p. 299—300.

chevaleresques, les saillies piquantes du sénéchal de Champagne. Ces querelles innocentes n'allaient jamais jusqu'à l'aigreur, mais faisaient le principal agrément du cercle intime du roi<sup>8)</sup>.

Joinville était occupé dans ses domaines, lorsque en 1267 Louis IX appela tous ses barons à Paris pour une nouvelle croisade. Joinville qui était malade de la fièvre quarte, pria le roi de vouloir bien le dispenser; mais, sur une invitation réitérée et pressante de s'y rendre, il ne put résister aux instances du roi. Ce prince essaya vainement de l'entraîner de nouveau dans les pays des infidèles. „Cinq années de séjour en Orient,“ dit Nisard<sup>9)</sup>, des souffrances de tout genre, la peste, la faim et la soif, la maladie, soit par l'effet du climat, soit par suite de blessures, la captivité, tant de courage perdu, tous les devoirs de croisé remplis avec un dévouement d'autant plus méritoire que l'enthousiasme était médiocre, avaient guéri Joinville du désir de recommencer la croisade.“ Le bon sens de Joinville jugeait une nouvelle croisade funeste à la France. Voici ce qu'il dit à cet égard dans ses Mémoires: „Je disais que si je voulais agir au gré de Dieu, je demeurerais ici pour aider et défendre mon peuple; car si je mettais mon corps dans les aventures du pèlerinage de la croix, là où je verrais tout clair que ce serait pour le mal et le dommage de mes gens, je courroucerais par là Dieu. . . . Je pensai que tous ceux-là firent un péché mortel qui lui conseillèrent le voyage.“<sup>10)</sup>

Louis IX mit à la voile pour l'Afrique en 1270. A la nouvelle que ce grand prince était mort, cette même année, près de Tunis, les regrets de Joinville furent bien grands. Il conserva chèrement sa mémoire jusqu'à sa mort. Il fut bien réjoui de la canonisation du saint roi, qui fut prononcée par Boniface VIII en 1298. Dans les enquêtes préalables qui eurent lieu à Saint-Denis, en 1282 (du 12 août au 18 du même mois), Joinville fut entendu comme témoin devant les évêques et cardinaux réunis, et il déclara, entre autres choses, que jamais le roi ne disait aucun mensonge, et qu'il le croyait en paradis. Il lui fit bâtir une chapelle dans son château pour transmettre, par ce monument, à l'éternité la mémoire de son ancien maître et ami: mais c'est par ses Mémoires qu'il lui a érigé un monument durable pour toute postérité.

Après la mort de Louis IX, Joinville fut considéré par son fils aîné Philippe III (le Hardi), qui lui témoignait la même confiance que son père. Ce prince fit épouser à son fils Philippe (surnommé le Bel) la princesse Jeanne, comtesse de Champagne et reine de Navarre, fille unique de Henri, successeur de Thibaut V; et comme par ce mariage cette princesse transmet, avec le titre à la royauté de Navarre, la possession du comté de Champagne à la couronne de France, le roi Philippe III chargea Joinville, en 1283, de gouverner la Champagne. Après la mort de Philippe III, Joinville fut peu attaché à son successeur Philippe IV (le Bel), qui en général se rendait odieux à cause de ses mesures arbitraires; cependant le

8) Mémoires de Joinville, publiés par Michel p. 9—11. Wailly p. 12—16.

9) Histoire de la littérature française. I. p. 62.

10) Mémoires de Joinville d'après le texte rapproché du français moderne par Wailly p. 327—328.



vieux sénéchal continua, pendant les premières années de ce règne, à gouverner la Champagne sous les ordres de Jeanne, devenue reine de France. C'est aux instantes prières de cette princesse qui était native de Champagne comme lui, et „*qui moult l'aimait*“, que Joinville composa l'Histoire de saint Louis. Mais il n'acheva son ouvrage que quatre ans et demi après la mort de cette reine (elle mourut en 1305). Il dédia donc l'ouvrage à son fils Louis, alors prince héritier de France, mais déjà comte de Champagne et roi de Navarre du chef de sa mère, qui en effet reçut en 1309 la dédicace du livre nouvellement terminé. Joinville nous apprend qu'il a dicté ses Mémoires, probablement à son chapelain. Ces hommes de guerre écrivaient peu: ils dictaient. Le livre commence par ces paroles: „A son bon seigneur Looyz, filz du roy de France, par la grace de Dieu roy de Navarre, de Champaigne et de Brie conte palazin, Jehan sire de Joinville, son sèneschal de Champaigne, salut et amour et honneur et son servise appareillé.“<sup>11)</sup> (A son bon Seigneur Louis, fils du roi de France, par la grâce de Dieu roi de Navarre, comte palatin de Champagne et de Brie, Jean, sire de Joinville, son sénéchal de Champagne, salut, amour, honneur, et service tout disposé.“ Wailly p. 1.) Il finit par ces paroles: „Et ces choses vous ramentoif-je, pour ce que cil qui orront ce livre croient fermement en ce que le livre dit, que j'ai vraiment veus et oyes. Ce fu escript en l'an de grace mil CCC. et IX, ou moys d'octovre.“<sup>12)</sup> („Et je vous rappelle ces choses pour que ceux qui entendront ce livre croient fermement en ce que le livre dit, que j'ai vraiment vu et ouï. Ce fut écrit en l'an de grâce 1309, au mois d'octobre.“ Wailly p. 339.)

Pendant sa longue vie, pleine d'activité, Joinville vit encore le règne de Louis X (le Hutin), arrière-petit-fils de son ami Louis IX, auquel il avait dédié son livre. Joinville était sincèrement attaché à ce roi qui, dès son avènement au trône, avait rendu la justice à ses peuples. Quoique âgé de quatre-vingt-treize ans, il se rendit, avec sa petite armée, à l'appel du roi qui l'avait mandé pour venir se joindre à lui et marcher contre les Flamands révoltés (en 1316).

Ce ne fut que sous le règne de Philippe V (le Long) que Joinville mourut, en 1319, âgé de quatre-vingt-seize ans. Il fut enterré dans la chapelle qu'il avait fondée en 1263 dans l'église de Saint-Laurent de Joinville, laquelle église avait été fondée par son bisaïeul Geoffroi III, au onzième siècle. Son mausolée fut retrouvé vers 1629, lorsque le chapitre de Saint-Laurent de Joinville fit reconstruire le choeur de cette église.

Il me reste à ajouter quelques mots pour apprécier les Mémoires de Joinville: j'y pourrai être d'autant plus court que plusieurs passages de son oeuvre ont été communiqués, et que le récit de la croisade de saint Louis, laquelle vient d'être exposée d'après ces mêmes Mémoires, en présente pour ainsi dire l'image.

D'abord nous admirons cette sincérité, cette franchise, cette véracité d'une part, et d'autre part cette gaieté et cette jovialité qui émerveillent l'esprit des lecteurs. Joinville raconte fidèle-

11) Mém. de Joinv. publ. par Michel p. 1 avec le beau facsimile de la première page du manuscrit numéroté 2016 de la bibliothèque impériale de Paris.

12) Ibid. p. 245.

ment et exactement ce qu'il a vu ou entendu, ou ce qu'il a fait lui-même. Il ne raconte rien dont il ne soit certain. „Du voyage, dit-il, qu'il (le roi) fit à Tunis, je ne veux rien conter ni dire, parce que je n'y fus pas, Dieu merci! et je ne veux rien dire ni mettre en mon livre de quoi je ne sois certain.“ (Wailly p. 328.) Jamais la pureté de sa narration n'est altérée par la moindre flatterie envers son roi qu'il aimait tendrement, et à qui il était attaché avec toute la chaleur qu'une longue liaison, une longue communication d'idées et de faits, de revers et de succès, devaient inspirer à un chevalier loyal. Son histoire de Louis IX n'est donc pas un panégyrique tel que des courtisans favorisés ont quelquefois coutume d'écrire. Aussi un roi tel que Louis IX n'a-t-il pas besoin de flatterie de son biographe. Comme il contredisait le roi dans les entretiens et lui donnait des avertissements, il blâme, dans ses Mémoires, les actions du roi, quand il croit en avoir sujet. Joinville ne vante jamais ses propres faits d'armes, mais il en parle simplement et presque malgré lui. Nonobstant son courage héroïque et sa bravoure bien connue il dit quelquefois qu'il avait grand'peur en plusieurs occasions. Il ne craint pas d'avouer ses faiblesses. Les paroles suivantes, tirées de ses Mémoires, sont une preuve de sa franchise aussi bien que de la manière dont il conversait avec saint Louis. „Il m'appela une fois et me dit: „Vous êtes un homme de sens si subtil que je n'ose vous parler de chose qui touche à Dieu; et j'ai appelé les moines qui sont ici parce que je vous veux faire une demande.“ La demande fut telle: „Sénéchal, fit-il, qu'est-ce que Dieu?“ Et je lui dis: „Sire, c'est si bonne chose que meilleure ne peut être.“ — „Vraiment, fit-il, c'est bien répondu; car la réponse que vous avez faite est écrite en ce livre que je tiens en ma main. Or je vous demande, fit-il, ce que vous aimeriez mieux ou d'être lépreux ou d'avoir fait un péché mortel?“ Et moi, qui jamais ne lui mentis, je lui répondis que j'aimerais mieux en avoir fait trente que d'être lépreux. Quand les moines furent partis, il m'appela tout seul, me fit asseoir à ses pieds et me dit: „Comment me dites-vous hier cela?“ Et je dis, que je le disais encore. Et il me dit: „Vous parlatés en étourdi et en fou; car il n'y a pas de lèpre aussi laide que d'être en péché mortel, parce que l'âme qui est en péché mortel est semblable au diable; c'est pourquoi il ne peut y avoir de lèpre si laide.“ (Wailly p. 10—11.)

A côté de cette franchise, de cette sincérité, la bonhomie, la gaieté, la jovialité de Joinville ne sont pas moins admirables. Cette gaieté, exempte d'affectation, s'exprime en traits simples, spontanés. Elle ne le quitte pas au plus fort du danger. Animé de cette jovialité, quand il raconte les beaux faits d'armes pendant les trois journées de batailles près de Massoure avec tous les désastres dont les Français étaient frappés, il a encore assez d'enjouement de conter la mort du grand-maître du Temple, monsieur de Sonnac, à peu près en ces termes: „Le grand-maître du Temple, ayant perdu un oeil le jour du mardi gras“ (le huit février 1250), „en perdit l'autre à cette bataille“ (le 11 février): „car il mourut ledit seigneur. Dieu en ait l'âme.“<sup>13)</sup> Lorsqu' après les batailles de Massoure la maladie contagieuse consuma l'armée et qu'il en fut atteint lui-même, il fit célébrer la messe dans sa chambre par son cha-

13) Mémoires de Joinville publiés par Michel p. 84. — Wailly p. 120.

pelain, frappé de la même maladie. Il arriva que, faisant la consécration, le prêtre s'évanouit. Joinville saute de son lit, le soutient et dit qu'il ne le laissera pas jusqu'à ce qu'il ait achevé la consécration. „Il revint à lui, continue Joinville dans ses Mémoires, et acheva de chanter sa messe, et *onques* (jamais) *puis ne chanta.*“<sup>14)</sup> Y a-t-il rien de plus naïf, de plus enjoué que cette expression si simple: et onques puis il ne chanta plus la messe?

Malgré cette facile et vive gaieté Joinville ne s'égare guère dans une stérile causerie, et ses Mémoires ne perdent rien du haut intérêt de l'histoire. Si quelquefois par le besoin si français de mêler sa personne aux événements il semble s'abandonner trop à la causerie, il est bientôt ramené par son bon sens, par son calme aux faits dont il est le plus naïf, mais aussi le plus fidèle témoin et qu'il décrit, selon Villemain,<sup>15)</sup> „comme Hérodote, mieux que lui peut-être.“ Gérusez, dans son Histoire de la littérature française du moyen âge, dit que la couleur et la sombre énergie du tableau que Joinville fait de la situation des Français après l'assassinat du sultan, ne seraient désavouées ni par Tite-Live ni par Tacite. Son style naturel et facile a une souplesse merveilleuse, il descend et se relève, et quand les événements amènent des scènes frappantes, il passe involontairement à une diction qui tient de la poésie.

Mais ce qui plus est, il réfléchit quelquefois et s'interroge sur les hommes et les choses: il fait entrer quelquefois des jugements et des examens dans ses relations. Ainsi il examine l'état de l'Orient au temps de la croisade, l'origine des Assassins, il fait des recherches sur l'origine des Tartares et des Bédouins, et, quoique selon les traditions de son temps il fasse descendre le Nil du paradis terrestre, il en fait une description qui, à l'égard de la nature et de l'inondation de ce fleuve, est entièrement exacte.

En lisant les Mémoires de Joinville, on croit écouter un ancien chevalier assis dans le cercle de ses amis; on sent que c'est un guerrier brave et sensé qui dans sa narration va droit au fait, avec une noble simplicité et une rare clarté, un causeur naïf qui déroule tous ses souvenirs avec toute la franchise convenable à un chevalier, un homme de cour et ami des dames qui se prête à raconter avec grâce, mais sans flatterie, ce qu'il a vu et entendu, enfin un homme supérieur de son époque comme de tous les siècles.

„Saint Louis est l'âme de cette composition, comme de cette époque historique: il forme l'unité de cette oeuvre comme de celle de la France. L'ouvrage de Joinville reproduit dans sa marche, dans son intérêt, l'image de ce qui se passait alors dans la nation. Tout se groupe autour d'un seul homme, les détails se subordonnent et s'organisent relativement à un centre. Villehardouin avait merveilleusement peint l'indépendance féodale; Joinville, même par la forme biographique qu'il a choisie, exprime déjà l'importance croissante de la royauté.“<sup>16)</sup>

14) Mémoires de Joinville publiés par Michel p. 92. — Wailly p. 134.

15) Villemain: Tableau de la littérature au moyen âge.

16) Paroles aussi belles que vraies de Demogeot, ancien professeur de rhétorique au lycée impérial Saint-Louis de Paris. (Histoire de la littérature française par Demogeot. 6. édit. Paris, librairie de Hachette 1864.)

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.

